L'ESPAGNE NOUVELLE

Bulletin d'Information paraissant tous les Samedis

Le Numéro ; **0 fr. 30** *français ;* **0 fr. 50** *belges*

C.I.R.A.

Socialisation spontanée dans l'Agriculture

Les théories marxistes réservent au prolétariat industriel (ou à la bureaucratie étatique et technocratique qui parle en son nom) le soin de socialiser l'agriculture.

Cette méthode, loin de faire disparaître « l'antagonisme entre la ville et la campagne », a pour première conséquence de transformer le paysan en ennemi déclaré de la révolution ou, si sa résistance est vaincue, en misérable serf du nouveau régime.

Il en fut ainsi en Russie où la collectivisation forcée a marqué, selon le mot de Boukharine, « le retour à l'exploitation militaire et féodale de la paysannerie ». C'est, en effet, le retour au système du « village troupeau d'esclaves » caractérisant l'ancienne Russie ; c'est le « Mir » dans sa forme passive et bestiale. « La Terre est à nous et nous sommes au Tzar » — disait le moujick d'autrefois.

Le Tzar est aujourd'hui remplacé par Staline.

* * *

« La Terre est à tous et nous ne sommes à personne. »

Ainsi pourrait se résumer l'affirmation unanime des paysans catalans, dans leur deuxième Congrès de Barcelone tenu sous l'égide de la C N T. Car en Catalogne, comme dans d'autres régions libres de l'Espagne, la socialisation de l'agriculture fut l'œuvre, autonome et volontaire, des paysans et ouvriers agricoles eux-mêmes, sans nulle intervention de l'Etat.

En quoi a consisté cette immense floraison d'initiative, de renouveau matériel et spirituel, de recherche vers la liberté et la justice, vers la création et la distribution de l'Abondance ? Le cadre de cet écrit ne permet qu'un tableau très incomplet. Nous voulons cependant esquisser les grandes lignes de ce qui fut en Espagne la socialisation spontanée de l'agriculture.

LE « MUNICIPE LIBRE » ET LE « COLLECTIF »

Le premier problème qui s'imposait au village espagnol, était de conquérir son droit à la vie, d'assurer l'existence matérielle et culturelle de ses membres en se rendant *indépendant de l'Etat et du capitalisme.*

Cela se fit, à la faveur de la guerre civile et sous l'empire des nécessités immédiates, par la création des « municipes libres » et des « collectifs ».

En se constituant en « municipe libre », le village remet à l'assemblée de tous ses membres (sans distinction d'âge ni de sexe) la souveraineté politique et administrative. Du même coup se trouvent supprimés : l'impôt obligatoire, la conscription, la reconnaissance légale des titres de propriété, des contrats de fermage et de métayage, des créances privées et des hypothèques. Le régime de l'usage se substitue à celui de la propriété juridique et impersonnelle. Le village est à même de mettre en réquisition les terres incultes, les maisons inhabitées, les récoltes ou les instruments inutilisés, les biens des factieux, émigrés, congrégations, églises, sociétés anonymes, etc... Il crée sa propre force armée : miliciens désignés et autorisés par lui. Il exerce sa justice : l'assemblée du village ou le « tribunal populaire » arbitrent les litiges et répriment les délits. Il crée librement sa propre loi, supprime ou modifie l'usage de la monnaie, etc..., etc...

Le « municipe libre », en faisant table rase des privilèges juridiques, en posant le principe de l'usage : « la terre est à qui la cultive », ne résout pas encore le problème économique dans son intégralité. L'infirmité et l'inégalité économique de chacun des membres du village subsiste. Réduit à ses propres forces et aux instruments d'usage personnel qu'il détient, l'individu ou le groupe familial ne possède ni la productivité, ni la sécurité, ni le degré de culture auxquels il peut prétendre. C'est ici qu'intervient la création du « Collectif ».

Le « Collectif » est une association de production réunissant les membres du « Municipe libre » qui désirent mettre en commun leurs lopins de terre, leurs récoltes et instruments (y compris le gros bétail) et, par-dessus tout, leurs efforts de producteurs. Si le Municipe libre représente la rupture avec l'Etat, le Collectif exprime la mort du système capitaliste dans les limites de son ambiance propre. Il substitue au régime du salariat et du profit celui de la production « selon les forces » et de la distribution « selon les besoins ».

Tout le monde est admis dans le Collectif avec des droits égaux, le prolétaire, le métayer et le petit propriétaire. Il n'est tenu compte de l'apport d'un associé que dans le cas où il désire sortir de l'association pour en joindre une autre ou pour vivre indépendant. En général, les statuts des collectifs (qui sont très variables d'un endroit à l'autre et restent modifiables par l'assemblée) prévoient une distribution fixe à chaque « tête de famille », avec distribution additionnelle aux autres membres de la famille, travailleurs ou non-travailleurs. Le tout selon une échelle de proportion calculée en argent — mais, dans un grand nombre de cas, les quote-parts sont touchées en nature.

A titre d'exemple, voici les statuts intérieurs du « Collectif » d'Esplugas de Francoll, communiqués par ses au-

teurs à la presse « dans le but de servir de renseignements et de base d'orientation aux collectivités futures » :

« Article Premier. — Tous les individus composant la collectivité ont mêmes droits et mêmes devoirs.

« Art. 2. — La collectivité est gérée suivant les décisions prises à la majorité par l'assemblée générale de tous ses membres.

« Art. 3. — Tous ceux qui prennent part à la collectivisation doivent apporter à celle-ci l'ensemble de leurs biens, propriétés, animaux et outils de travail, ainsi que les fruits de la récolte de cette année.

« Art. 4. — Il est créé une coopérative de distribution des produits de toute classe pour le ravitaillement de la collectivité.

« Art. 5. — La collectivité rétribue les familles qui la composent de la façon suivante :

« Une personne seule . . . . . 5 Pesetas p. jour.
« Une famille de :
2 personnes . . . . . 7 Pesetas p. jour.
3 personnes . . . . . 8 Pesetas p. jour.
4 personnes . . . . . 10 Pesetas p. jour.
5 personnes et plus . . . . 12 Pesetas p. jour.

« Les familles qui ont plus de deux membres participant au travail, touchent une peseta de plus pour chacun de ses membres.

« Art. 6. — Tous les membres de la collectivité reçoivent de la Coopérative, sans versement d'argent, les produits dont elle dispose. Les livraisons faites sont notées sur un carnet à souches, et chaque samedi, il est fait une balance de ce qui a été retiré et des rétributions dues à chacun, la différence étant versée en argent.

« Art. 7. — Ceux qui font partie de la collectivité, ont le devoir de travailler pour elle suivant leur capacité, âge, sexe et état de santé.

« Art. 8. — Les membres de la collectivité victimes de la maladie, d'accident ou d'autres empêchements sont indemnisés de leurs frais et entretenus gratuitement.

« Art. 9. — Les enfants iront à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans. Les vieillards de plus de soixante ans seront déchargés de tout travail et pourront s'occuper à leur guise.

« Art. 10. — Dans la collectivité, il y a place pour tous les métiers, arts et spécialités.

« Art. 11. — La collectivité créera une ferme d'aviculture, où l'on fera l'élevage de toutes espèces de volailles.

« Art 12. — Pour entrer dans la collectivité, il est nécessaire d'adhérer à la C N T ou à l'U G T. »

Des milliers de « Collectifs » ont été ainsi créés, avec toute la variété de dispositions intérieures possibles et imaginables. Souvent, le Collectif s'identifie au « Municipe libre » lui-même, parce que tous les habitants en font partie. Mais nous ne connaissons aucun cas où l'on ait imposé par la contrainte, directe ou économique, l'adhésion au Collectif de ceux qui préfèrent se maintenir dans l'exploitation individuelle de la part du sol qui leur revient.

LE SYNDICALISME ET LE FEDERALISME COOPERATIF

Il est évident que le *Municipe* et le *Collectif* sont les éléments essentiels, les matériaux de base, dont se construit en Espagne le « Monde nouveau » de la liberté et de l'abondance. Il est non moins évident qu'ils ne suffisent pas à créer à eux-seuls ce monde nouveau.

L'infirmité et l'inégalité économiques des individus se retrouvent, quoiqu'à un degré moindre, dans l'infirmité et l'inégalité économiques des « Collectifs ». Le village, même en régime de « communisme libertaire », est bien loin de posséder tous les éléments nécessaires à la productivité, à la sécurité et au progrès culturel de ses membres. Il ne suffit pas d'établir la liberté et l'égalité dans un monde étroit, celui de la commune rurale. Il faut qu'un système de compensation et de coordination s'établisse entre toutes les communes, pour que l'abondance soit créée et répartie, pour que la liberté et la sécurité personnelles soient réalisées et garanties, pour que les injustices de la nature et de la civilisation (l'inégale répartition des hommes, des instruments, des conditions favorables, des stocks de produits et des matières premières) soient réparées par une intervention toujours plus large de la *solidarité* et de la *division du travail.*

Le dilemne actuel en Espagne est le suivant : ou bien les institutions spontanées de la campagne aboutiront à créer un système socialiste complet et original, ou bien elles succomberont sous la main-mise de plus en plus universelle de l'Etat.

Le Syndicalisme agricole (Confédération nationale du Travail, Union Générale des Travailleurs, Union des Rabassaires, etc...) a joué jusqu'à présent un rôle prédominant dans la coordination et la solidarité des municipes ou communes agraires. Les syndicats ont commencé par défendre contre les employeurs et les propriétaires la classe particulière du prolétariat et du semi-prolétariat agricoles. Puis, ils ont pris en mains le contrôle de la main-d'œuvre, la tarification des produits, l'organisation des échanges intérieurs et extérieurs, dans l'ensemble du secteur agricole de l'économie.

Cet « intérim » était obligatoire, si l'on voulait éviter l'intervention massive de l'Etat et la transformation en socialisme de guerre, puis en corporatisme à forme fasciste, du régime nouveau institué dans le village par la volonté des masses travailleuses. Le syndicalisme était seul capable d'organiser un milieu profondément hétérogène, où les normes capitalistes survivent encore, où la lutte des classes se poursuit, où les revendications les plus cahotiques s'entremêlent, où domine encore le « chacun pour soi ». Seul, il était capable d'établir un accord provisoire entre la ville et la campagne, entre les nécessités du ravitaillement civil et celles de la guerre, entre les aspirations sociales des masses travailleuses et la situation politique, militaire, financière et économique donnée par les circonstances.

Cependant, au fur et à mesure que partout le « municipe » tend à se transformer en « collectif », s'accroît le réseau d'échange et de *solidarité gratuite* qui unit les « collectifs agricoles » entre eux (ou bien le collectif agricole à l'usine collectivisée, ou encore le collectif au centre de ravitaillement de la colonne ou de l'organisation milicienne). Peu à peu, ce nouveau système basé sur la gratuité des services et la répartition selon les besoins, prend une forme organique distincte, celle du *Fédéralisme* des « Collectifs » et Coopératives de production et distribution qui constituent les cellules éparses du monde nouveau.

(voir la suite page 8).

Les Huit Devises des Collectifs paysans :

1. — Tant que dure la guerre, ne regarde pas aux heures pour travailler. Travaille pour le mieux.
2. — Vous travaillez pour vous-mêmes.
3. — Tous les paysans du monde ont les yeux sur votre œuvre pour la copier si elle est bonne.
4. — Dans le collectif, rien n'est à personne, *tout est à tous.*
5. — Quand un collectif a besoin d'un homme, d'un instrument, d'un cheval, le collectif voisin doit lui prêter ce dont il n'a pas besoin pour l'instant.
6. — Entre les collectifs, il doit y avoir la plus grande solidarité, respect et affection.
7. — Le signe du triomphe, c'est produire le maximum, avec le minimum de gaspillage, en efforts et richesses.
8. — Chaque membre du collectif doit en être le défenseur enthousiaste et le propagandiste autour de lui.

Pourquoi les paysans espagnols sont collectivistes

Le bilan de six années de régime républicain

LA CRISE AGRAIRE ET SES CAUSES : LA RENTE

Le propriétaire foncier, qu'il s'agisse de l'Etat, d'un seigneur, d'un créancier hypothécaire, d'une société anonyme ou d'un simple particulier, exige de ce sol une *rente*, payée par celui qui le travaille. Même le travailleur propriétaire de son sol paye une *rente*, c'est l'impôt foncier qu'exige le percepteur, comme le seigneur exigeait la dîme.

La crise agraire a commencé lorsque furent mises en culture d'immenses terres américaines, australiennes, coloniales, etc... dont les produits étaient transportés en Europe, Ces terres ne coûtaient que la peine de les mettre en culture. Elles n'avaient pas de propriétaires : les producteurs n'avaient pas de *rente* à payer. Les produits étaient donc beaucoup moins chers qu'en Europe. Pour concurrencer les prix de ces produits, il fallait de deux choses l'une : ou bien laisser au travailleur du sol le même salaire pour son travail et supprimer les fermages, les hypothèques, le loyer des terres et l'impôt foncier, c'est-à-dire *supprimer la rente* — ou bien conserver la rente, et ne plus payer le travail de celui qui cultive la terre, ou le payer d'une façon dérisoire, à un tarif de famine.

Dans les pays où le pouvoir appartenait aux propriétaires fonciers, aux usuriers, aux ecclésiastiques, aux militaires, à tous ceux qui vivent de la rente — et l'Espagne était un de ces pays — c'est de cette façon qu'on procéda. Le seigneur continua à percevoir la *rente* et ne laissa au paysan que les yeux pour pleurer.

Beaucoup de fils de paysan s'exilèrent alors, se rendant dans les pays où existait encore de la terre libre (sans rente). On fit alors des lois pour maintenir les paysans dans leur village, à la merci du propriétaire et du cacique local dont ils étaient les locataires et les débiteurs.

Puis, la crise s'aggravant, des propriétaires fonciers renoncèrent même à faire cultiver leurs terres, portant ailleurs leurs capitaux, vers la spéculation boursière, le commerce, l'industrie, etc... Le bon sens leur demandait de renoncer à la rente définitivement, puisqu'ils ne voulaient plus s'occuper de leurs domaines : ils n'avaient qu'à les remettre aux paysans comme « terre libre » que ceux-ci auraient cultivée sans redevances. Mais ils préférèrent transformer la moitié de l'Espagne en friches ou même en déserts que de la céder aux travailleurs affamés. C'est ainsi qu'un des plus riches pays du monde, devint une terre de désolation, un enfer éternel pour le pauvre bracero castillan.

LA REPUBLIQUE N'A PAS ABOLI LA RENTE

Si la République est aujourd'hui détestée de beaucoup de paysans espagnols, au point qu'ils se jettent parfois dans les bras du fascisme qui les mène à la boucherie fratricide et les jette férocement contre les ouvriers des villes, *c'est parce que la République n'a pas accompli les espoirs des paysans en abolissant la rente*, mais n'a fait que les tromper. Tout ce qu'elle a donné aux travailleurs de la terre, c'est le droit de racheter à crédit les biens des seigneurs, c'est-à-dire de s'en rendre « propriétaires » en payant : 1° le capital de la rente ; 2° l'intérêt des sommes prêtées par les capitalistes pour effectuer le rachat ; 3° l'impôt à l'Etat. C'est exactement comme si on proposait à un ouvrier chômeur, mourant de faim devant une usine fermée pour cause de faillite, de commencer par racheter l'usine au prix fort, en empruntant de l'argent à un usurier, puis de désintéresser les anciens créanciers, les actionnaires, les fournisseurs, le fisc, etc... afin de vivre avec ce qui resterait ensuite de son bénéfice.

Au fond, c'était encore un moyen pour faire travailler le paysan à ses risques et périls, *deux fois plus dur qu'avant*, et sans qu'il réussisse à gagner autre chose que des dettes. C'était un truc pour tirer encore et malgré tout la *rente* d'un malheureux qui n'a plus rien. Ce système est tellement canaille, qu'on peut presque excuser, sans la justifier, l'attitude des paysans qui ont cru devoir se tourner vers le passé, vers le vieux régime féodal, par haine des capitalistes et des politiciens de la République.

Dans leur situation désespérée, les paysans espagnols ont, cependant, découvert une solution, et cette découverte est d'une extrême importance pour leurs frères de tous les pays du monde. Il ne s'agit pas d'une méthode inventée par un philosophe ou un politicien quelconque, mais d'un fait spontané de révolte et d'expérience.

Impuissants à améliorer leur sort par leurs efforts individuels ou par la tutelle de l'Etat, les paysans se sont mis à s'emparer *collectivement* du terroir ravi à leur bras, pour le mettre en culture et en tirer de la nourriture pour le village tout entier, *sans distinction du tien et du mien.*

La question se pose donc en Espagne pour les travailleurs de la terre sous la forme suivante : « Collectiviser ou mourir. » Tôt ou tard, il en sera de même dans tous les pays du monde. L'heure n'est donc plus de proposer au paysan espagnol ou européen la tutelle des lois, la « protection » des dictatures financières ou industrielles. C'est à lui-même de faire sa révolution !

A LA CONQUETE DE LA « TERRE LIBRE »

Je voudrais tracer, ci-dessous, quelques étapes de cette grande « découverte » des paysans espagnols, et de sa reconnaissance par les milieux d'avant-garde en France même, où elle est encore très mal connue.

Le mois de janvier 1933 eut lieu la première grande insurrection paysanne qui se soit produite sous la République espagnole.

Cette insurrection était nettement orientée vers la conquête collective du sol, l'abolition de la rente sous toutes ses formes, et la suppression du capitalisme.

Cependant, elle rencontra une incompréhension presque universelle dans les milieux politiques et syndicaux français.

Dans le numéro du 31 janvier de la *Correspondance Internationale Ouvrière*, j'ai essayé de dégager la signification de ce mouvement, que la *Fédération Anarchiste Ibérique* avait soutenu par l'action de ses groupes illégaux, mais que la *Confédération Nationale du Travail* (ou plutôt sa direction réformiste d'alors) avait bien faire cru désavouer.

Le problème était nouveau pour moi. Je considérais jusqu'alors la classe paysanne comme égoïste et conservatrice par nature, et je n'avais jamais séjourné en Espagne.

Comme point de départ, je commençais par constater en ces termes l'échec de la « réforme agraire » des républicains :

« Les Cortès ont voté une loi d'expropriation des 156 « grands propriétaires fonciers qui avaient participé au sou- « lèvement monarchiste du 10 août 1932. La réforme agraire « englobe des terres d'une étendue totale de 40.000 hecta- « res, dont 20.000 en Andalousie. Si l'on tient compte du « fait que 3 millions d'ouvriers agricoles et de paysans « pauvres devront être satisfaits, que, d'autre part, la loi « soumise aux Cortès n'exproprie que les propriétaires fon- « ciers possédant plus de 600 hectares et cela *contre com- « pensation* (seuls les chefs du soulèvement de Sanjurjo « tombent sous le coup de l'expropriation intégrale), il « ressort que la loi ne peut guère prétendre à autre chose « qu'à sauver de la banqueroute la grande propriété fon- « cière endettée, en transférant ses dettes sur le dos de « l'Etat (donc les paysans travailleurs), par l'achat de « terres *non-cultivées depuis de longues années*. Quant aux « colons « favorisés » par le démembrement, comment « pourront-ils se tirer d'affaire, avec la mévente des pro- « duits agricoles ? »

Citant ensuite les principaux passages de la presse espagnole de gauche, je constatais que tous les partis étaient d'accord pour attribuer à leurs adversaires politiques la révolte de janvier. *El Socialista* et *Solidaridad Obrera* se renvoyaient les responsabilités de cette « provocation ». Le *Luz* (républicain) et le *Mundo Obrero* (bolchéviste) la mettaient sur le dos des *monarchistes*.

Nous fûmes seuls, en France du moins, à proposer une hypothèse qui semblait avoir échappée aussi bien au *Libertaire* qu'à la *Révolution Prolétarienne* et à l'*Humanité*.

« *Le soulèvement serait l'œuvre de prolétaires et de « paysans révolutionnaires qui agissaient spontanément et « se méfiaient des chefs d'organisations, toujours prêts à « cajoler les vainqueurs et à renier les vaincus.* »

DES FRANÇAIS CHERCHENT A COMPRENDRE

Le numéro suivant (17 février), nous l'employâmes à examiner entre camarades le contexte historique de l'événement à travers les données de la presse espagnole et internationale : coup de filet policier à Barcelone, communes insurrectionnelles à Séville, Medina Sidonia, Sallente, la Rinconada, la Agalba, Castilblanco, Betera, massacres de Casas-Viejas, etc... et, surtout, la situation générale de la paysannerie andalouse éclairée par les chiffres suivants (*Tierra*, du 29 janvier) :

« Je cite : 70 % des terrains arables de la province de « Cadix sont, soit abandonnés, soit destinés à la chasse « (gardée, naturellement) et à l'élevage des taureaux de « course. L'une des propriétés du comte de Médinaceli « recouvre 17.000 hectares. Dans le village de Medina « Sidonia, 70 % de la terre appartient au seigneur, à « Barrios 81 %, etc... (Ce ne sont pas des villages pris « pour les besoins de la cause : ils se touchent et toute la « province est de même). A peine un millier d'individus « possèdent 78 % de la richesse agricole de la province : « 25.000 possèdent les 22 % restant et 400.000 travailleurs « terriens n'ont rien du tout, pas même leur chaumière. »

Entre temps, le problème commence à s'éclaircir dans nos esprits. Après d'autres publications urgentes sur la question allemande et la prise du pouvoir par Hitler (Défense de l'acte révolutionnaire de Van der Lubbe), nous revenons au mois d'avril à l'étude de la question agraire en Espagne et nous posons la solution en ces termes dans un manifeste signé *la Rédaction* :

« L'Espagne agraire, c'est-à-dire les trois-quarts de l'Es- « pagne, n'a rien d'autre à vendre que les fruits de la « terre, et cette vente, en raison des conditions du marché « intérieur et mondial, est de moins en moins rénuméra- « trice. Plutôt que de manger de l'argent, les détenteurs de « la propriété foncière restreignent leurs cultures, paient « de moins en moins leurs travailleurs, parfois même lais- « sent les récoltes sur pied et les terres en friche. Le pay- « san qui vivait, avant tout, du travail pour les maîtres, est « réduit à mourir de faim ; privé de moyens de production, « de travail salarié, de débouchés et de terres, le village « n'a plus qu'à disparaître. La réforme agraire mise en « avant par les républicains, les socialistes et les communis- « tes (léniniste.), sous la forme de la nationalisation du sol, « n'aboutirait qu'à morceler les terres en petites exploita- « tions non viables, car le petit paysan *démuni de tout*, « contraint de payer la *rente du sol* sous forme d'amortisse- « ment ou d'impôt, ne peut que *crever à la peine* là où « la grande entreprise a déjà échoué. Travaillant *pour l'ar- « gent*, le paysan est condamné à mourir de faim. Il ne « lui reste plus qu'à travailler *pour ses propres besoins* et « ceux de la *collectivité* travailleuse à laquelle il appar- « tient. Pour cela, il n'y a pas d'autre ressource que d'a- « bolir la propriété privée de la terre, et cela ne peut être « que l'œuvre révolutionnaire des paysans et des ouvriers « détruisant, par *entente directe*, le capitalisme et l'Etat « *nationalisateur. Le communisme libertaire n'est donc pas « en Espagne une théorie livresque ou une utopie intellec- « tuelle, mais l'aspiration profonde et l'objectif quotidien « des masses illetrées, inorganisées, « inconscientes » de la « campagne et des faubourgs.*

« Très significatif à ce point de vue, est le manifeste « sur le « Communiste libertaire à la campagne », publié « par *Sembrar*, organe des travailleurs de la région de Vich « (Catalogne).

« Le caractère directement pratique de ce manifeste saute « aux yeux. Il ne s'agit plus de réforme agraire en Es- « pagne, mais de révolution agraire. Souhaitons que l'on « comprenne partout la valeur internationale de cet exem- « ple espagnol, afin que la révolution industrielle du proléta- « riat, étroitement unie à la révolution agraire des « exploités de la campagne et des colonies, soit en mesure « de réaliser la société sans autorité et sans classes, où « disparaîtront les contrastes de la ville et de la campagne, « division et perte de l'homme. Si nous laissons à la bour- « geoisie et à son appareil étatique, militaire et policier, « la possibilité d'exploiter et d'arbitrer ces contrastes, « c'est le fascisme, la déchéance et *la mort* qui, demain, « règneront partout, avec *l'abrutissement d'un esclavage « sans nom.* »

DOCUMENTS REVELATEURS

Dès lors, notre opinion est précise, ferme, définitive en ce qui concerne les événements d'Andalousie. D'ailleurs, les organes anarchistes italiens *Risveglio* et *Protesta* se manifestent dans le même sens :

Le prétendu « putsch » de janvier n'a été que le point culminant d'une série d'actes spontanés qui se déroulaient depuis des mois et dont le Bulletin de la C N T, *du 21 décembre se contentait de signaler quelques exemples :*

« ...La Peza est un village de 5.000 habitants, situé à « quarante kilomètres de Grenade. Sa superficie est de « 9.829 hectares qui appartiennent à huits grands propriétaires. Tandis que les paysans meurent de faim, ces seigneurs consacrent à la chasse d'immenses étendues de « terrain fertile. Au début de novembre, tous les travailleurs du village se réunirent avec leurs femmes sur la « place publique et prirent la décision suivante : « Celui « qui ne se met pas tout de suite à défricher la terre, « doit être considéré comme un lâche. » Et, en fait, tous « se rendirent aux domaines des seigneurs. Une centaine « de familles, réparties en équipes de dix, douze à quatorze « personnes, se partagèrent la besogne. Peu de jours après, « sans que la garde civile ait osé intervenir, plus de trois « mille hectares laissés incultes par leurs propriétaires, « avaient été labourés et ensemencés. Entre temps, le maire « et le juge de la localité avaient été obligés de quitter le « pays et, depuis, le gouverneur de la province n'a trouvé « personne qui consentit à les remplacer. La Peza vit ainsi « sans autorités, dans une sorte de communisme patriarcal. « Aux militants de la C N T qui sont allés les voir, les « travailleurs ont répondu : « Nous voulons travailler et « manger tous les jours, sans recevoir d'ordres de personne. C'est comme ça que nous comprenons la justice « à laquelle nous nous sommes voués. »

« Dans la crainte que le gouvernement ne veuille leur « arracher leurs conquêtes, deux cents hommes, armés de « fusils, sont de garde chaque nuit en divers points du « territoire. Ces habitants de la Peza ne connaissent que « de nom la C N T qui n'a jamais eu un seul adhérent « dans ce village.

« A Llerena, un groupe de cinq cents paysans s'est emparé de la récolte sur plusieurs pièces de terres appar- « tenant à diverses propriétés. La garde civile a tenté de « leur barrer le chemin, mais les paysans leur sont courageusement tombés dessus au cri de « Vive le communisme ! ». Il y a eu plusieurs blessés. Les gardes jugèrent « préférables de battre en retraite et les paysans restèrent « maîtres des récoltes. Des faits comme ceux de Llerena « se répètent fréquemment dans toute la province. Ce « sont des expropriations partielles, préludes de l'expropriation générale. La C N T n'a pas encore pénétré dans « les villages comme Llerena, mais son esprit y existe « déjà.

« ...Un nombreux groupe de paysans en armes avait pénétré dans la propriété Tejadillo, appartenant au député « Velayor, pour exproprier la récolte. Ils se heurtèrent à « un détachement de la garde civile qui leur intima l'ordre « de poser les armes et de se retirer. Les premiers rangs « obéirent, mais pendant que la garde civile était occupée « à ramasser son butin, à un signal donné, se déclancha « la fusillade des autres paysans embusqués derrière un « rocher. Un garde tomba gravement blessé. Après avoir « tiré encore plusieurs salves, les paysans s'éclipsèrent en « criant « Vive la Révolution sociale ! ». Depuis cet incident les paysans de cette localité et des localités voisines « ont résolu de rester armés.

« ...A Villero, les chômeurs ont attaqué plusieurs facto- « reries, s'écriant : « Nous avons le droit de vivre, et nous « prenons ce qu'il nous manque pour vivre ! ». Les facto- « reries furent entièrement mises à sac. Signe des temps. « Villero, comme beaucoup d'autres bourgades de la pro- « vince de Jaen, est un fief des socialistes. En tout cas, « ceux-ci n'ont pas eu besoin d'apprendre aux habitants « qu'il existe un droit à la vie, en vertu duquel devient « légitime l'expropriation au bénéfice de la collectivité.

« ...Les paysans de El Rubio (province de Cadix) ont « déclaré la grève contre les conditions de travail qui leur « sont imposées par le jury mixte. La classe patronale, « craignant de voir le conflit devenir permanent, se décida « à traiter directement avec le syndicat, en marge des « institutions légales. Les grévistes ont obtenu une augmentation de salaire, la journée de six heures et la libération des treize camarades arrêtés au cours de la grève. »

Veut-on savoir quels taux de salaires étaient couramment appliqués par *l'arbitrage obligatoire* des jurys mixtes à des propriétaires agricoles qui, au surplus, ne recevaient de travail que quelques mois par an ?

Dans la province de Badajoz (Estramadure), qui fut, depuis, le théâtre du massacre épouvantable de 18.000 paysans par les fascistes de Franco, un jury mixte décréta les salaires suivants pour les ouvriers embauchés pour la moisson :

« *Première catégorie :* 2 pesetas par jour, *ou* deux repas « fourni par le seigneur.

« *Deuxième catégorie :* 1 peseta par jour, ou un seul « repas. *L'ouvrier nourri est redevable à l'employeur de « 1 peseta par jour s'il prend deux repas.* »

Ainsi donc, le labeur interminable d'une journée d'été ne représentait même pas la valeur de deux écuelles de soupe distribuées par le maître. L'ouvrier devait *payer son employeur,* et cela grâce au régime des lois sociales instauré par la « République des travailleurs » !

Dans ces conditions, un seul moyen s'offrait aux malheureux habitants pour échapper à la mort par inanition : *l'action directe,* la reprise légitime, mais « illégale », des droits naturels que personne ne peut leur contester, tant ils se confondent avec le droit le plus élémentaire à l'existence...

Et c'est ce qu'ils faisaient, jour après jour !

UN PEU DE STATISTIQUE

Un peu de statistique est quelquefois utile pour découvrir la vérité, même lorsqu'il s'agit de statistique officielle.

Pendant le seul mois de février 1933, c'est-à-dire *après* qu'eût été liquidé par la terreur la vague insurrectionnelle de janvier, la garde civile dut encore procéder à 10.976 arrestations pour des délits « sociaux » (attentats à la propriété foncière, etc...). Pendant le même temps, furent dressées 21.411 contraventions pour de tels « délits sociaux », savoir :

Pour domicile illicite . . .	471
Pour pêche illicite	11
Pour récolte illicite . . .	16.248
Pour pâturage illicite . . .	925
Pour chasse illicite	431
Pour labourage illicite . .	*3.255*
TOTAL	21.411

En plus de cela, *32.946 plaintes en justice* furent déposées pour abus de pâturage et 91 pour mise à sac de châteaux avec coups et violences.

Que signifiaient ces chiffres ?

Ils signifiaient que la paysannerie espagnole, *privée de terre* par l'aristocratie foncière, *privée de travail* par cette même aristocratie qui laissait ses domaines en friches et, plaçant ailleurs son argent, revendiquait tout simplement son droit immémorial à l'usage du « commun » (terres, prairies, rivières, chasses, forêts, etc...) *confisqué par le capitalisme.*

COLLECTIVISER OU CREVER !

Aucune loi, aucune surveillance policière, aucune superstition religieuse, aucune sévérité juridique ne pouvait donc mettre un terme à ces « délits de labourage », à ces empiètements le plus souvent *collectifs* accomplis par des villages entiers de travailleurs aux dépens des monopolisateurs de la terre.

Ou bien le châtelain et le monopole du châtelain sur la terre devait disparaître et la *terre libre* devait *rester libre* et être cultivée en *commun*.

Ou bien le château et les droits du châtelain devaient être mis à l'abri des revendications paysannes par *l'extermination physique des paysans*.

Dans le premier cas, on avait la solution des anarchistes : le communisme libertaire.

Dans le deuxième cas, on avait la solution des politiciens, appliquée d'abord par Azana à Casas-Viejas et, ensuite, *sur une plus grande échelle*, par Franco, Mola et Queipo de Llano : « fumer les pacages à taureaux de courses des Senoritos avec les cadavres des paysans et de leurs familles. »

Une troisième solution n'était pas possible.

VERS LE « DROIT A LA VIE »

La culture par lopins individuels rachetés aux seigneurs à des taux plus ou moins usuraires (même avec « l'aide de l'Etat » qui devient, en fait, le nouveau seigneur), s'est montré impraticable par l'expérience de cinq années de République.

Même si la terre était « distribué gratuitement », et que le sans-le-sou de la campagne soit mis en possession d'un lopin, cela ne signifierait encore qu'une nouvelle forme d'exploitation s'il leur fallait s'endetter pour se procurer les instruments, le bétail ou les engrais nécessaires.

Il faut donc qu'à la ville même le paysan se présente non pas comme individu isolé, mais comme collectivité municipale ou syndicale, et qu'il trouve là non pas une bureaucratie d'Etat ou une bande d'exploiteurs capitalistes, mais les producteurs industriels, ses frères, organisés sur les mêmes bases collectivistes que lui.

Alors seulement, le paysan sera *libre* sur la *terre libre*.

Maintenant que la grande collectivisation du sol est un fait accompli sur une proportion notable du sol ibérique, il est *impossible* de s'arrêter à mi-chemin ou de revenir en arrière.

Il faut que les « municipes libres » et les collectifs sachent se fédérer entre eux et régler leurs échanges de solidarité *sans aucun intermédiaire politique*.

Il faut que l'ensemble de la classe paysanne organisée sache nouer des rapports égalitaires et fraternels avec l'ensemble de la population travailleuse des villes, *sans recourir à la contrainte de l'Etat pour régler les accords nécessaires*.

Il faut établir des normes justes et équitables dans la tarification des produits agricoles et industriels afin de servir de base à la réciprocité des services, et délivrer la paysannerie de son infériorité millénaire.

La logique des nécessités révolutionnaires en Espagne, et dans le monde, suivra son cours. Et personne ne pourra reprendre aux communes et aux collectivités espagnoles les droits qu'elles se sont données.

A moins de transformer les villes et les villages en autant de cimetières.

Les paysans de tous les pays doivent fixer les yeux sur l'expérience grandiose de leurs frères espagnols, la connaître, la défendre et la propager en l'adaptant à leur situation particulière.

La Terre libre est à eux, s'ils savent la conquérir et la garder !

A. P. (8 février 1937).

Nos Amis nous écrivent...

« Je suis entouré ici de communistes staliniens : il est vraiment triste de voir des gens convenables se diminuer eux-mêmes et, pour ainsi dire, pratiquer sur leur propre cervelle l'ablation des lobes du sens critique ou de l'honnêteté (les lobes qu'on pourrait appeler responsables et organisés). A la vérité, c'est qu'ils jouent la carte du parti communiste, comme ils jouent un dixième à la loterie. Ils ne sont pas assez sûrs d'eux-mêmes pour travailler à leur émancipation, qui leur apparaît miraculeuse. Alors, ils vendent leur âme et, pour sortir de la mouise, ou de leur misère morale, ils croient qu'il suffirait de l'un ou de l'autre de ces moyens : le gros lot, car on commencerait à vivre intelligemment, ou le triomphe du parti communiste parce qu'on se sent un tel prurit d'édification sociale, parfois, qu'on se découvre des qualités d'oudarnik et de stakhanoviste. Que veux-tu ? le travail aussi est le plus court chemin pour sortir de Manchester : ce multiple Manchester qui a nom famille, désespoir, menace de chômage, menace de guerre, bref tout ce qui constitue le mal du siècle. Et au contraire de l'alcool, le travail combine la puissance d'oubli avec le sentiment que la société tout entière en tire bénéfice.

* * *

« Le communisme stalinien fait appel à tous les semi-conscients du prolétariat, à tous les incomplets, les ratés, ceux qui ont honte de leur cotte bleue, ceux qui se délectent — au prix de quel effort — à la lecture d'Henri Barbusse ou de Romain Rolland. Le communisme stalinien joue sur la vanité des autodidactes, de tous les primaires « self conscious », pleins de bonne volonté par ailleurs, mais aigris par leurs échecs dans le régime actuel, enivrés à l'avance par le rôle qui leur sera attribué dans la société future. Qu'ils fassent sur cet autel tout de clinquant et d'illusions d'optique, le sacrifice de leur personne humaine, de leur liberté de pensée et d'agir, c'est peut-être triste, ce n'est pas surprenant. Mais ce qui est, à coup sûr, épouvantable, c'est qu'ils nous entraînent tous dans une effroyable aventure au fond des enfers : ça sent le soufre, la poudre, le gaz asphyxiant ; ça retentit des explosions, de mitraillades et du vrombrissement des avions ; ça pue le macchabée. Comment éviter cela ? voilà bien la question la plus angoissante. Vois ces histoires d'Espagne. Pour s'acquérir les bonnes grâces de Mr. Eden (les naïfs !), ils ont liquidé la révolution espagnole, comme ils liquidaient la révolution russe au temps de Rathenau. Les calotins du pays basque emprisonnent et persécutent les anarchistes ? on incendie ou détruit Durango, Eibar, Guernica ! Les petits-bourgeois de Barcelone suppriment les contrôles et les gestions ouvrières ? On bombarde Barcelone ! Prieto et les libéraux prennent le pouvoir ? La flotte allemande bombarde Almeria !..... Or, je les entends parler ici : ils ne vivent que dans l'espoir de rallier à la République démocratique les gouvernements parlementaires. Jusqu'ici, c'est l'échec. Mais je le leur dirais : n'abandonnez pas tout espoir ; faites appel dans votre prochain cabinet à la collaboration de Madariaga, de Lerroux et de Gil Robles, peut-être obtiendrez-vous un sourire de l'Angleterre ; si vous allez jusqu'à Alphonse XIII, dans trois ans d'ici, quand la nouvelle flotte sera achevée, il n'est pas impossible que l'Amirauté vous protège.

« C'est pourquoi la foi et le désespoir se partagent mes pensées. Tant qu'il ne sera pas précisé ce qu'on peut attendre de l'homme et les illusions sur lui qu'on doit rejeter, la vie spirituelle de notre époque sera complètement déséquilibrée, la Liberté et la Civilisation marqueront le pas. »

Fédéralisme en action

Congrès des Collectifs agricoles d'Aragon

Avec la présence de 500 délégués représentant cent mille collectivistes, a eu lieu à Caspe le premier congrès des Collectifs de l'Aragon. Au cours de cinq mémorables séances, ont été posées les bases d'une nouvelle économie sociale. Voici les projets de résolution élaborés par les diverses commissions comme conclusion aux discussions et échanges de vues qui aboutirent aux accords qu'elles étaient chargées d'interpréter :

1. STRUCTURE DE LA FEDERATION REGIONALE DES COLLECTIFS AGRICOLES

« 1° Constituer la *Fédération régionale des Collectifs*, pour coordonner la puissance économique de la région, et pour donner caution solidaire à cette Fédération, d'accord avec les principes d'autonomie et de fédéralisme qui sont les nôtres.

« 2° Pour construire cette Fédération, observer les règles suivantes : a) les Collectifs doivent se fédérer par canton ; b) pour maintenir la cohésion et le contrôle des Comités catonaux entre eux, il sera créé le *Comité régional des Collectifs*.

« 3° Les Collectifs établiront une *statistique exacte de leur production et de leur consommation*, qu'ils enverront à leur Comité cantonal respectif — lequel le transmettra au Comité régional.

« 4° La *suppression de la monnaie* dans les collectifs et son remplacement par la *carte de ravitaillement*, permettront de mettre à la disposition de chaque Collectif les quantités de subsistances nécessaires.

« 5° Pour que le Comité régional puisse procéder au ravitaillement des Collectifs en produits provenant d'importations, les Collectifs ou les Comités cantonaux fourniront au Comité régional une quantité de produits en rapport avec la richesse de chaque localité ou canton, afin de créer le *Fonds régional d'échanges extérieurs*.

II. NOUVELLE FORME ORGANIQUE DE L'ADMINISTRATION DE LA TERRE

« Nous acceptons le *Municipe* comme organe futur de contrôle sur l'administration des propriétés du peuple.

« Toutefois, en tant que *collectivistes fédérés cantonalement*, nous proposons d'abolir les limites locales de la propriété que nous cultivons et, à notre avis, il sera nécessaires que le Congrès envisage les points suivants :

« 1° Les Collectifs étant constitués en Fédérations cantonales, il sera entendu que les terroirs locaux administrés par ces Fédérations ne constitueront plus qu'un seul terroir sans limites intérieures ; et pour tout ce qui concerne les champs cultivés, instruments de travail, machines agricoles, ainsi que les matières premières qui leur sont destinées, ils seront mis à la disposition des Collectifs qui viendraient à en manquer.

« 2° Les Collectifs qui ont surabondance de main d'œuvre ou qui, en certaines époques de l'année, n'utilisent pas tous leurs producteurs parce que ce n'est pas le moment approprié pour leurs travaux, pourront être utilisés, sous le contrôle du Comité cantonal, pour renforcer les Collectifs qui manquent de bras.

III. CONDUITE A TENIR VIS-A-VIS DES CONSEILS LOCAUX ET LES PETITS PROPRIETAIRES

« *1° Rapports avec les Conseils locaux*

« a) Les Conseils locaux composés des représentants des diverses organisations antifascistes, ont une fonction particulière entièrement légale, qui leur a été reconnue par le Comité régional de Défense de l'Aragon.

« b) Les Conseils administratifs des Collectifs exercent une fonction nettement distincte de celle des Conseils locaux et cantonaux.

« c) Mais comme les syndicats sont appelés à nommer et contrôler les délégués aux deux fonctions ci-dessus, elles peuvent être exercées par le même camarade, étant bien entendu qu'il ne doit les mêler en quoi que ce soit.

« *II° Rapports avec les petits Propriétaires*

« a) Il est bien entendu que les petits propriétaires qui, par leur propre volonté, se tiennent à l'écart des collectifs, n'ont aucun droit à en exiger des services en travail ou en nature, puisqu'ils se considèrent capables de se suffire à eux-mêmes.

« b) Toutes les propriétés foncières, rurales et urbaines et les autres biens ayant appartenu à des éléments factieux, passent aux mains du Collectif.
au moment de l'expropriation *et qui sont acceptées dans le Collectif*.

« De plus, toutes les terres qui jusqu'à présent n'ont pas été travaillées par leur propriétaire, fermier ou métayer, passent aux mains du Collectif.

« c) Aucun petit propriétaire se tenant en dehors du Collectif ne pourra posséder plus de terre qu'il n'en aura labouré lui-même, étant bien entendu que cette possession ne lui donnera droit à percevoir aucun bénéfice de la nouvelle société.

« d) Il sera tenu pour libre et responsable, parmi les travailleurs associés, pour autant que sa personne ou son bien ne causeront aucune perturbation de l'ordre collectif.

Numéro 9 NOUVELLE SÉRIE 19 Juin 1937

L'ESPAGNE NOUVELLE

RÉDACTION : S. D. O. 10, Rue Emile-Jamais, Nimes (Gard) — TRÉSORIER : P. Jolibois (même adresse) C. C. P. 186-99 Montpellier.

ABONNEMENT : Un an : France et Colonies : 12 fr. ; extérieur 15 fr. — Six mois : France et colonies 8 fr. ; extérieur 10 fr.

Collectifs et Syndicats en Catalogne

(Suite de la page 2).

Au début du mois de janvier, a eu lieu à Barcelone, sous l'égide de la C N T, un Plenum des Ouvriers Agricoles et Paysans de Catalogne. Nous donnons quelques-unes des résolutions les plus importantes adoptées par le Congrès :

« Les nouveau syndicats obligatoires dans lesquels doivent entrer tous les ouvriers agricoles et les paysans, doivent être contrôlés par les trois centrales syndicales révolutionnaires C N T, U G T et U D R dans les villages où ces centrales existent. Là où il n'y a qu'une ou deux de ces centrales, celles-ci ont à contrôler l'administration des syndicats de paysans et d'ouvriers agricoles.

« Les Collectifs Agricoles peuvent se faire représenter dans ces Syndicats d'Ouvriers Agricoles et de Paysans avec voix délibérative au Conseil. Ils peuvent se servir des organes économiques des Syndicats pour obtenir du blé, des semences, des engrais et toutes les marchandises nécessaires au libre développement de l'entreprise. Ils ont aussi le droit de s'incorporer à l'administration générale par le syndicat ou de s'administrer par eux-mêmes.

« Les syndicats auront à procéder à la création de fermes modèles et on recommande d'utiliser, à cette fin, les techniciens et ingénieurs agricoles organisés au Syndicat des Professions Libérales. De cette façon, on évitera des mécomptes dans les collectifs nouvellement créés qui travaillent encore, en majeure partie, sans véritable technicité.

« Les résolutions suivantes sont adoptées concernant la structure locale et régionale des Collectifs :

« 1. — Tous les Collectifs doivent faire connaître au comité régional la liste des produits disponibles pour l'échange.

« 2. — Si les Collectifs ont besoin de main-d'œuvre ou, au contraire, peuvent se passer de quelques-uns des camarades qui travaillent, pour les envoyer — avec leur consentement, naturellement — dans d'autres Collectifs, ils doivent le faire savoir au Comité de Relations.

« 3. — Ces Comités régionaux ont à harmoniser la production et la consommation ; pour y arriver, ils doivent augmenter la production des subsistances dont la quantité est insuffisante et diminuer d'autres cultures qui abondent : ainsi, ils fourniront la preuve de nos capacités constructives dans le domaine économique.

« 4. — Si les Collectifs disposent de stocks ou d'instruments dont ils n'ont pas besoin pour l'instant, ils doivent les mettre à la disposition de ceux qui en manquent pour le moment. Ils donneront ainsi un exemple de véritable solidarité et rempliront une des revendications fondamentales de la C N T.

« 5. — L'assemblée se prononce pour l'égalité des droits des *Collectifs Agricoles* et des *Syndicats d'Ouvriers Agricoles et de Paysans* en ce qui concerne le commerce extérieur ; le bénéfice résultant de ces transactions sera destiné à améliorer la situation économique des collectifs. »

Avec la double structure des syndicats et des collectifs (coopératives communales) s'établit en Espagne un système de production et de distribution organisées, en concurrence à la fois avec le capitalisme privé et le socialisme d'Etat. Ce fait suffit à légitimer les plus grands espoirs et à faire de l'Espagne le terrain décisif d'expérience sociale du monde entier.

Mais il ne faut pas croire que la partie engagée soit gagnée d'avance. A la faveur de la guerre, de la demi-paralysie sociale qu'elle entraine, et des difficultés intérieures qu'elle crée, le capitalisme privé et le socialisme d'Etat ont repris de l'audace et cherchent même à reconquérir les positions perdues. L'alliance défensive de ces deux secteurs, est le fait décisif de ces derniers mois. Elle se caractérise par l'alliance du Parti communiste espagnol (et de l'Union Générale des Travailleurs qui est placé sous sa domination) avec les forces les plus conservatrices du libéralisme bourgeois, organisées dans une infinie variété de « partis radicaux » ou « républicains ».

« Assez de socialisations ! l'Etat seul, le gouvernement central de Madrid a la charge des réquisitions nécessitées par la défense nationale. Il est et reste l'arbitre et le gardien des intérêts privés de toutes les catégories sociales. Pour le reste, c'est à l'ouvrier de revendiquer de meilleurs salaires, au paysan de vendre le plus cher qu'il peut, au commerçant de se débrouiller librement, à l'industriel de faire ses prix et de régler sa fabrication, etc... » Tel est le langage tenu, *urbi et orbi*, par les tendances politiques et les couches sociales dont le Parlement et le Gouvernement de Valence sont les authentiques représentants. Mais ces avocats d'une cause déjà perdue (la faillite de cinq ans de république le démontre), sont démentis journellement par l'activité des ouvriers et des paysans espagnols.

Car ceux-ci ont été orientés dans leurs tentatives de collectivisation fédéraliste, non par la parole des idéologues, mais par l'explosion indomptable des besoins et des passions vitales, en face d'une situation qui ne comporte que deux issues : l'esclavage et la mort dans une Espagne fasciste, ou la lutte acharnée pour une émancipation et une renaissance intégrale, dans la Fédération Ibérique des Travailleurs.

P. S. — En réimprimant cet article, paru dans le numéro 2 ronéographié de l'*Espagne Nouvelle* (8 février 1937), nous sommes malheureusement obligés de constater que les dangers que nous signalions se sont réalisés. Les collectifs et les syndicats sont directement menacés par le désarmement des ouvriers et paysans, par la municipalisation, ou l'étatisation des ouvriers et paysans, par la municipalisation, ou l'Eatatisation, des entreprises et des terres, et même par les revendications des anciens exploiteurs, soutenus par les staliniens et les bourgeois.

Face à l'orage, les collectifs paysans tiennent bon, du moins jusqu'à présent ; mais on cherche à les tuer à coup de réquisitions, d'impôts et d'occupations arbitraires des villages par les corps armés.

Il est nécessaire que la protestation universelle des travailleurs mette fin à ces agissements réactionnaires, qui ramèneraient l'Espagne au régime social préconisé par Franco.

A. P.

L'imprimeur-gérant : A. PRUDHOMMEAUX 10, Rue Emile-Jamais - Nimes (Gard)